



Compte rendu du Conseil d'Administration n°01 du 05 Janvier 2017



Etaient présents : Michel AGRUNA, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Aurore BRUNELLO, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Céline LAFFARGUE, Bernard LESPERON, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON, Guy BACHE, Jean-François BROQUERES, Mathieu DESTEPHEN, Max LACAVE, Bertrand CAPUCH, Ghislaine LURBE, Martine LASCOMBES, Michel RAYMOND.

Etaient excusés : Christophe DUSSAU, Eric PASSICOUSSET, Gilles BLAQUIERE, Bernadette BARRERE, Aurore BRUNELLO.

Franck SERVE ouvre la séance à 20h43. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Le Président Fédéral transmet tous ses vœux au Conseil d'Administration.
Il rend également hommage à Michel DUVIGNEAU dont les obsèques ont eu lieu mercredi.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°10 du 01 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a. Commission sportive

La commission a travaillé sur le règlement du challenge qui sera imprimé et distribué pour l'Assemblée Générale de la FFCL du 11/02/17.

Il n'y aura que 2 modifications pour 2017 :

- Pour les 2 dernières sorties à 9 écarts de la 1^{ère} partie : un écarteur pourra faire la totalité de cette sortie mais pas les 2
- Enlever le classement du Bernard Huguet et du Mousquetaire du calcul du classement Escalot

Louis ANSOLABEHERE s'était manifesté auprès de la commission sportive afin de faire une proposition au niveau des sauts officiels. La commission sportive a demandé que cette proposition vienne d'un collectif de sauteurs, via l'association des acteurs. Un courrier lui a été envoyé avec copie aux 2 co-présidents de l'association des acteurs.

Le mercredi 11 janvier, la section sportive s'est réunie avec la participation de 3 représentants de l'association des acteurs, pour travailler sur le règlement du championnat 2017.

La 1^{ère} course de compétition aura lieu à Gamarde le 05/03/17.

Le 25/02/17, un festival aura lieu à Pontonx sur Adour, avec la présence d'un jury officiel.

b. Ecole Taurine

Les séances de préparation physique reprennent le dimanche 08/01 à Castel-Sarrasin avec le karting.

Nouveauté : une plaquette a été envoyée dans les dossiers d'affiliation pour présenter l'école taurine et en faire la promotion auprès des clubs.

Un partenariat avec le SIETOM de Chalosse a été conclu : il a offert 30 gourdes aux élèves pour l'année 2017. Ces gourdes peuvent être renouvelées gratuitement tous les ans. Le Conseil d'Administration et l'encadrement de l'école taurine remercient Christophe MALLET et Philippe SAINT GERMAIN qui travaillent au SIETOM mais également Odile LAFITTE, sa présidente.

Mélanie BRETHOUS présente les nouveaux licenciés de seconde enregistrés pour 2017. Suite à la décision du Conseil d'Administration, ils doivent participer au cycle d'intégration de l'école taurine soit 4 séances

d'initiation et 2 évaluations de l'école taurine : 10 écarteurs et 1 sauteur sont concernés. Des courriers partiront en début de semaine aux ganaderos et copies aux jeunes pour les informer, accompagnés du planning des séances.

Un carreton pourrait être utile à l'école taurine. Mélanie BRETHOUS a trouvé un fabricant en Espagne qui peut fournir un carreton de taille moyenne pour 225 € TTC (hors frais de transport). Cet achat pourrait être utile à l'école taurine ainsi qu'à David LAPLACE pour ses animations.

Il reste des interventions à planifier lors des séances de l'Ecole Taurine :

- Rencontre avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes
- Intervention sur le Dopage

2. Section administrative :

a. Point administratif au 31/12/16

COMPARAISON NOMBRE DE LICENCES ET DE SPECTACLES

Licenciés	31/12/2015	31/12/2016
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	30	29
Sauteurs	10	9
Cordiers	5	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	58	55
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	69	75
Sauteurs	16	16
Cordiers	10	12
Entraîneurs	33	24
Vachers	23	23
Licences de Seconde catégorie	159	158
Licence 1 jour	16	15
Juniors	3	3
Elèves 1ère année	4	11
Elèves 2ème année	3	1
Moniteurs Ecole Taurine	6	6
Licences Ecole Taurine	16	21
Cartes jeunes	142	129
Corps arbitral	40	33
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	28	30
Licences Clubs	1 638	1 674
Débisaïres	20	17
Presse	18	20
Toreros Honoraires	87	87
Anciens Toréros	17	16
Autres	1 990	2 006

Spectacles	31/12/2015	31/12/2016
------------	------------	------------

Armagnac	48	52
Landes Béarn	149	164
Hors Zone	47	16
Nombre de clubs affiliés	244	232
Courses Challenge Landes Béarn	65	59
Courses Challenge Armagnac	32	33
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	1
Courses hors compétition/festival	24	20
Festivals	17	17
Courses de promotion	49	51
Courses de secondes	47	54
Courses Mixtes	165	167
Courses de l'avenir	5	5
Entraînements Ecole Taurine	11	12
Bienfaisance	1	1
Intervaches	64	64
Démonstrations	37	38
Entraînements	17	20
Encierros	14	13
Nombres de spectacles déclarés	560	565
Nombre de taureaux déclarés	40	26

b. Régularisation

Tous les clubs ont régularisé sauf le Comité des Fêtes de Parentis.

Au niveau du Conseil d'Administration : 3 licences sont à régulariser – leur licence 2017 est suspendue dans l'attente de la régularisation.

3. Section Financière

Fabienne DUTOYA demande à ce que 2 graphiques simplifiés avec les grandes masses financières soient présentés pour l'Assemblée Générale : d'où vient l'argent et comment est-il utilisé.

Max LACAVE s'engage à ce que ce soit fait pour l'Assemblée Générale du 11/02/17.

4. Communication :

a. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale sera co-organisée par le Club d'Eugénie les Bains et le CTPR Tursan Adour, le samedi 11/02/17 à Eugénie-les-Bains.

Déroulé :

- 16h30 accueil et émargement
- 17h AG Extraordinaire
- 17h30 – 19h30 AG Ordinaire
- 20h apéritif
- 21h repas avec remise des médailles et arènes fleuries

L'idée de faire la remise des prix aux champions 2016 à l'issue du vote est à étudier.

Une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour modification des statuts :

- au niveau de la représentativité des femmes au sein de la FFCL, comme demandé par le ministère. Pour rappel, afin de respecter les quotas, il faut 7 femmes au sein du Conseil d'Administration dont 2 qui seront membres du bureau. Une Assemblée Générale Extraordinaire va être organisée juste avant l'AG afin de modifier l'article 12 de nos statuts (parité homme femme) pour les rendre conforme à l'article L.131-8 du Code du Sport qui a été modifié.
- passage sur le mode de vote par listes entières (il faut prévoir dans le cas où il y aurait plusieurs listes, la répartition des postes)
- le règlement disciplinaire

Le dépôt de la nouvelle liste doit se faire 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale soit fin janvier.

Le Comité d'élection (4 personnes extérieures au Conseil d'Administration et qualifiées pour faire partie de cette commission) est nommé : Philippe BRETTE (maire d'Eugénie-les-Bains), André DOMENGER, Jean-Claude GREMIAUX et Michel LALANNE.

Equipe pour les tables de vote : 4 équipes => Bertrand CAPUCH, Fabienne DUTOYA, Ghislaine LURBE, Martine LASCOMBES, Michel DECLA, Muriel SOURIGUES CHINON, Jean-François BROQUERES et Mathieu DESTEPHEN.

Une réunion d'organisation est prévue le jeudi 12/01 à Eugénie-Les-Bains.

b. Remise des prix

Les vigneron du Tursan ont proposé un programme très complet pour cette journée, qui demande plusieurs heures de présence pour l'animation.

Sachant que nous sommes en année électorale, la FFCL va organiser la remise des prix lors de son Assemblée Générale et nous proposerons aux vignerons de Tursan de nous accueillir l'année prochaine, avant la fin octobre pour rester au plus proche du championnat de France.

c. Cazérienne

Le dossier pour la commission paritaire est parti. Il demande quelques compléments, la commission se réunit la semaine prochaine.

Le comité de rédaction s'est réuni le 11/12, le chemin de fer a été complété et les articles commencent à être rédigés. Les échanges et le stockage des pages se font sur Dropbox ; le comité de rédaction pouvant ainsi suivre l'avancement de la Cazérienne.

Le 1^{er} numéro sortira avant l'Assemblée Générale.

Il est prévu d'organiser une conférence de presse pour présenter cette nouvelle Cazérienne et le nouveau fonctionnement. Ce sera également l'occasion de mettre à l'honneur Bruno CAZALIS et le travail qu'il a effectué pendant toutes ces années.

5. Informations diverses :

➤ Inspection du travail

Eric LESPARRE, speaker de la course de Bats a été sollicité pour fournir des documents complémentaires : il a renvoyé un reçu pour sa prestation (sous sa microentreprise ayant un numéro de SIRET). Cela vient malheureusement en doublon avec sa présence sur la feuille URSSAF.

Franck SERVE va prendre rdv avec Mr FERCHAUD afin de faire le point avec lui, à ce sujet mais aussi sur l'avancement de leurs contrôles.

Il va falloir aborder le début de la saison avec cette perspective de contrôle, peut être faire le point avec les clubs pour que tous les documents soient conformes et disponibles le jour de la course pour pallier à un éventuel contrôle.

➤ Association des ganaderos

L'Assemblée Générale de l'association des ganaderos aura lieu le 12/01/17 à la ganadéria Maynus à Saint-Sever.

➤ Projet Gascon Gers

Une réunion a été organisée à Nogaro le 14/12.

Un point a été fait sur le projet avec Conseil Départemental du Gers, un représentant des Hautes-Pyrénées, un animateur de l'éducation nationale, ... Pour 2016, une subvention de 1500 € a été reçue.

Le projet 2017 est relancé, le calendrier a été fixé. Une chorégraphie, financée par la DRAC, va également intervenir en parallèle dans certaines classes participantes à notre projet pour faire travailler les élèves sur la gestuelle de l'écart et la danse. Une restitution aura lieu lors de la course des Gascounets, le 23/06/17.

➤ Informations

4 kakémonos officiels vont être réalisés : 2 avec les logos de la FFCL et 2 avec logos des partenaires Escalot. Ils seront utilisés pour réaliser les photos individuelles officielles des licenciés qui serviront sur tous les supports FFCL de l'année et sur le site Internet. Les chefs de cuadrillas seront prévenus de la date et heure de la prise de ces photos individuelles, cela sera fait dès le début de la saison.

Un rdv sera pris dès l'élection de la nouvelle équipe, avec Gabriel LEMBEGE (la personne qui remplacera Mr AURISSET de chez Défi Informatique) pour parler de la suite du Site Internet. Il faudra également aborder le sujet du suivi informatique.

Kévin Guillevic est passé devant le médecin expert. Il n'est pas consolidé, il sera re-convoqué au mois de mai, compte tenu de ses lésions.

➤ Comité Régional de l'Armagnac

Un stand sera installé par le CRA à la foire de Barcelonne pour faire la promotion de la Course Landaise. Le Comité Régional de l'Armagnac était également présent lors de la manifestation esprit sud à Auch. Il y a eu beaucoup de monde, 3 écarteurs étaient présents en tenue. Le stand a permis de se faire connaître et d'informer beaucoup de personnes ne connaissant pas notre sport.

Il en est ressorti un manque de connaissance de notre sport, il faut donc réfléchir à des actions de promotion et la nécessité de faire acte de présence lors de gros événements.

Il est prévu d'être présent lors de Pentecôte à Vic, c'est en cours d'organisation.

➤ Indemnité concours

Mathieu NOGUES a reçu 750 € et Thomas MARTY 250 € au titre des indemnités suite aux blessures du concours de Mont-de-Marsan.

Etat du compte : 11 885 € au 01/01/16 / 15 950 € au 31/12/16

Prochain Conseil d'Administration le 06 février 2017.

Fin de réunion 22h45.